

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité- Justice - Travail



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE NATIONALE DES SCIENCES, TECHNOLOGIES, INGENIERIE ET MATHEMATIQUES

ECOLE DOCTORALE DES SCIENCES, TECHNOLOGIES, INGENIERIE ET **MATHEMATIQUES**



&
CODE UE :
EDU2171
INTITULE UE:
Etude des Textes Fondamentaux de l'EFTP
Responsable de l'UE :
Correction et Edition : Dr (MC) Jean Marc GNONLONFOUN

Indications générales : Comment tirer profit de ce cours ?

Ce cours ne se limite pas à la lecture de lois ou de textes réglementaires. Il s'agit avant

tout de comprendre comment le droit structure et oriente tout le fonctionnement du

système de formation technique et professionnelle. La législation n'est pas une contrainte

abstraite : elle est un levier de régulation, un cadre de référence, une protection pour les

acteurs, et parfois aussi un moteur de transformation. Pour bien en tirer profit, il faut

adopter une posture d'analyse, de recul critique, mais aussi de projection vers des cas

concrets.

Tout au long du parcours, vous serez amené à manipuler des extraits de textes juridiques

réels : lois nationales, décrets, arrêtés, conventions internationales, documents

stratégiques. L'objectif n'est pas de les apprendre par cœur, mais de les lire avec attention,

de les replacer dans leur contexte, de comprendre leur portée pratique et leurs implications

sur la gestion, l'enseignement ou la gouvernance d'un établissement. Il vous faudra

apprendre à repérer ce que dit réellement un texte, ce qu'il sous-entend, et comment il

s'applique dans une situation précise.

Pour cela, chaque chapitre associe les notions théoriques à des études de cas, à des

questions de réflexion, à des devoirs d'analyse et à des travaux pratiques — parfois

progressifs, parfois collaboratifs. Il est important d'aborder ces exercices comme autant

d'occasions d'ancrer les connaissances, de tester leur pertinence sur le terrain, et de

vous exercer à formuler un raisonnement structuré, documenté et opérationnel.

Vous n'êtes pas uniquement attendu comme lecteur ou commentateur de textes. Vous

êtes invité à adopter une posture de praticien de l'EFTP, capable d'utiliser la législation

comme un outil pour organiser, défendre, conseiller, alerter, ou améliorer le

fonctionnement d'un dispositif ou d'un établissement. C'est dans cette logique que les

travaux à réaliser ont été conçus : pour vous permettre de développer une réelle

compétence d'interprétation et d'argumentation.

© 2024 Coordination MRTDDEFT/ENSET LOK/EDSTIM/UNSTIM, Email: mrtddeftp@gmail.com
Tous droits réservés. La reproduction partielle ou totale de ce document de quelque façon que ce soit est formellement interdite sans la permission expresse écrite de la Coordination MRTDDEFT/ENSET LOK/EDSTIM/UNSTIM.

Enfin, n'oubliez pas que ce cours se construit aussi dans l'échange. Vos expériences, vos interrogations, vos lectures personnelles ont toute leur place dans l'analyse des textes. La législation n'est pas figée. Elle évolue, se débat, s'interprète. Ce cours vous prépare à en devenir non seulement un lecteur avisé, mais aussi un acteur éclairé.



Chapitre 1 : Introduction au cadre légal de l'EFTP

L'enseignement et la formation technique et professionnelle (EFTP) ne peuvent se penser

sans un cadre légal solide. Comme tout secteur public, l'EFTP repose sur des normes qui

définissent ce qui est autorisé, ce qui est exigé, et ce qui est encadré par l'Etat. La

législation en matière d'EFTP n'est pas seulement un outil administratif ou juridique : c'est

un fondement du système éducatif lui-même, une architecture invisible qui oriente les

missions, les responsabilités, les procédures et les relations entre les acteurs.

Comprendre la législation applicable à l'EFTP, c'est d'abord comprendre que l'État joue un

rôle structurant dans l'organisation de l'offre de formation. Par la loi, il définit les priorités

éducatives, fixe les normes de qualité, protège les droits des apprenants, encadre les

fonctions des établissements et oriente les politiques de développement des

compétences. C'est aussi à travers les textes réglementaires que s'organisent les relations

entre les établissements, les enseignants, les formateurs, les partenaires du monde

professionnel et les autorités de tutelle.

La législation joue ainsi un triple rôle : réguler, structurer et protéger.

Réguler, car elle évite l'anarchie ou l'improvisation dans l'ouverture d'établissements, dans

l'élaboration des curricula, dans le recrutement ou dans l'évaluation. Elle définit ce qui est

légitime et ce qui ne l'est pas.

Structurer, car elle pose des fondations. Elle précise la mission des différents types

d'établissements, le fonctionnement interne, les obligations à remplir, les cadres

d'évaluation, les conditions de certification. Elle assure une cohérence nationale.

Protéger, enfin, car elle garantit les droits. Les textes protègent l'apprenant contre les

discriminations, encadrent les recours possibles en cas de litige, imposent des conditions

minimales d'enseignement, de sécurité, d'éthique professionnelle. Ils protègent aussi les

personnels, en définissant leurs statuts, leurs conditions de travail, leurs droits à la

formation continue ou à la participation.

© 2024 Coordination MRTDDEFT/ENSET LOK/EDSTIM/UNSTIM, Email: mrtddeftp@gmail.com
Tous droits réservés. La reproduction partielle ou totale de ce document de quelque façon que ce soit est formellement interdite sans la permission expresse écrite de la Coordination MRTDDEFT/ENSET LOK/EDSTIM/UNSTIM.

Dans le cas du Bénin, l'architecture législative de l'EFTP est le fruit de plusieurs décennies

d'évolutions. On retrouve à la base la Constitution, les lois-cadres sur l'éducation, les

décrets d'application, mais aussi des politiques sectorielles comme la Stratégie nationale

de développement de l'EFTP. Ces textes posent un socle sur lequel viennent s'articuler

les orientations ministérielles, les initiatives des établissements, les mécanismes de

partenariat avec le secteur privé ou les bailleurs de fonds.

Mais ce cadre légal n'est pas figé ni unique. Si l'on compare avec d'autres pays

francophones, on observe à la fois des similitudes et des différences. Au Sénégal par

exemple, la législation sur l'EFTP est fortement influencée par la logique de mutualisation

avec les branches professionnelles. En Côte d'Ivoire, un effort particulier est porté sur la

validation des acquis de l'expérience (VAE). En France, les régions ont un rôle central

dans le financement et la planification de l'offre de formation professionnelle, ce qui donne

une autonomie accrue aux acteurs locaux.

Ces différences ne sont pas anecdotiques. Elles montrent que chaque pays adapte son

cadre législatif à son histoire, à ses priorités, à son tissu économique et à sa culture

administrative. Mais partout, on retrouve l'idée que la législation est un levier pour garantir

la qualité, assurer l'équité, et favoriser l'adéquation formation-emploi.

Question de compréhension

Explique, en quelques paragraphes, pourquoi la législation est considérée comme un pilier

fondamental de l'EFTP. Dans votre réponse, veillez à distinguer les rôles de régulation, de

structuration et de protection.

Devoir 1 – Travail individuel (fichier Word)

Rédigez une synthèse argumentée (1 à 2 pages Word) sur le rôle structurant du droit dans

l'organisation de l'EFTP au Bénin. Vous devrez vous appuyer sur des exemples concrets

issus du contexte béninois, et montrer en quoi le droit contribue à encadrer les pratiques,

à garantir des standards de qualité et à protéger les acteurs.

© 2024 Coordination MRTDDEFT/ENSET LOK/EDSTIM/UNSTIM, Email: mrtddeftp@gmail.com Tous droits réservés. La reproduction partielle ou totale de ce document de quelque façon que ce soit est formellement interdite sans la permission expresse écrite de la Coordination MRTDDEFT/ENSET

TP 1 (progressif) – Travail en groupe

Thème : Comparaison de deux cadres juridiques d'EFTP dans l'espace francophone

Par groupe de 3 à 5 personnes, vous choisirez deux pays francophones (dont le Bénin) et réaliserez une présentation orale enregistrée en vidéo. Cette présentation doit comparer les grands principes législatifs de l'EFTP dans les deux pays choisis.

La vidéo (5 à 8 minutes maximum) devra répondre aux éléments suivants :

Quelles sont les principales lois qui régissent l'EFTP dans chaque pays ?

Quelles différences majeures observe-t-on dans les principes de gouvernance, de certification, d'autonomie ou de partenariat ?

En quoi ces différences influencent-elles les pratiques de terrain?

Cette activité vous permettra d'ouvrir votre regard à d'autres réalités, de développer vos capacités de recherche et d'analyse, et d'apprendre à structurer une comparaison juridique dans un langage clair et professionnel.

Chapitre 2 : La législation nationale au Bénin en matière d'EFTP

Comprendre le cadre légal national de l'EFTP au Bénin, c'est entrer dans l'ossature même

qui gouverne l'ensemble des pratiques de formation professionnelle dans le pays. Ce

cadre n'est pas une simple toile de fond administrative : il est la base sur laquelle repose

toute reconnaissance officielle des établissements, toute validation des certifications, toute

organisation des cursus et toute régulation des rapports entre acteurs.

Le texte fondateur, comme dans tout État de droit, est la Constitution de la République du

Bénin, qui affirme, dans ses principes fondamentaux, le droit à l'éducation pour tous. Ce

droit ne se limite pas à l'éducation formelle classique : il inclut également la formation

professionnelle, conçue comme un levier de développement personnel, économique et

social.

À partir de ce socle constitutionnel, plusieurs lois-cadres ont été élaborées pour organiser

plus spécifiquement le système éducatif et de formation. On retiendra en particulier la Loi

n° 2003-17 portant orientation de l'éducation nationale au Bénin, qui précise les missions

de l'État en matière d'éducation et les grands axes de la politique éducative. Cette loi

reconnaît l'EFTP comme une composante essentielle du système, en affirmant sa vocation

à répondre aux besoins du marché du travail et à favoriser l'insertion des jeunes et des

adultes.

La mise en œuvre concrète de ces lois passe par des décrets d'application, qui détaillent

les modalités pratiques, et par des arrêtés ministériels qui adaptent certaines mesures aux

réalités du terrain. À cela s'ajoutent des circulaires et des notes de service, qui permettent

aux ministères et aux structures de tutelle d'orienter l'action administrative de façon plus

souple, souvent dans une logique de coordination ou d'urgence.

Chaque type de texte a une portée juridique spécifique. Une loi engage l'État dans ses

fondements. Elle est votée par l'Assemblée nationale et signée par le président de la

République. Un décret, pris en Conseil des ministres, précise les conditions d'application

de la loi. Un arrêté, émis par un ministre, vient encadrer un point technique ou administratif.

Une circulaire n'a pas force de loi, mais elle oriente l'interprétation des textes existants ou

donne des instructions de mise en œuvre.

Dans le domaine de l'EFTP, ces textes régissent des domaines variés : création

d'établissements, accréditation des programmes, recrutement des enseignants, relations

avec les entreprises, critères de certification, inspection pédagogique, conditions de stage,

etc.

Prenons un exemple : le décret n°2018-108 du 28 février 2018, qui organise le

fonctionnement des centres de formation technique au Bénin. Ce texte définit les modalités

d'organisation des formations, les exigences en matière d'équipements, les profils du

personnel, les normes de suivi pédagogique et les mécanismes d'évaluation. Sa lecture

permet de voir très concrètement comment la politique éducative se traduit en obligations

de terrain pour les établissements.

Lire un texte juridique ne se fait pas comme on lirait un article de presse. Il faut apprendre

à distinguer les articles qui énoncent un principe, ceux qui précisent une procédure, ceux

qui posent une exception ou une obligation, et ceux qui indiquent les sanctions éventuelles.

Il faut aussi replacer chaque disposition dans son ensemble, en identifiant à quoi elle

répond, dans quel contexte elle a été adoptée, et comment elle est susceptible d'évoluer.

Cette capacité d'analyse est précieuse pour tout futur responsable de centre, coordinateur

de programmé ou conseiller technique. Elle permet d'éviter des erreurs de gestion, de

mieux défendre un projet éducatif, de répondre aux exigences de conformité, et d'assurer

une veille réglementaire efficace.

Question de compréhension

Quelles sont les différences fondamentales entre une loi, un décret, un arrêté et une

circulaire dans le système juridique béninois ? Donnez des exemples concrets de leur

application dans le domaine de l'EFTP.

© 2024 Coordination MRTDDEFT/ENSET LOK/EDSTIM/UNSTIM, Email: mrtddeftp@gmail.com Tous droits réservés. La reproduction partielle ou totale de ce document de quelque façon que ce soit est formellement interdite sans la permission expresse écrite de la Coordination MRTDDEFT/ENSET

LOK/EDSTIM/UNSTIM.

Devoir 2 – Travail individuel (fichier Word)

Choisissez un article de loi, de décret ou d'arrêté béninois en lien avec l'EFTP (par

exemple un extrait d'un texte sur la création ou le fonctionnement des centres de

formation), et réalisez une analyse critique d'1 à 2 pages (Word).

Votre travail devra:

présenter brièvement le texte et son contexte,

expliquer ce que dit l'article, dans un langage clair et accessible,

analyser ses forces, ses limites, et ses implications concrètes sur le terrain.

Ce devoir vise à développer votre capacité à interpréter un texte juridique de manière

rigoureuse et opérationnelle.

TP 2 – Activité de groupe

Thème : Élaboration d'une fiche explicative illustrée à partir d'un texte juridique béninois

En groupe de 3 à 5 apprenants, vous choisirez un texte officiel (décret, arrêté, ou circulaire

en lien avec l'EFTP) et construirez une fiche explicative illustrée, de 2 à 3 pages.

Cette fiche devra contenir:

une présentation synthétique du texte,

une explication de ses articles ou dispositions principales,

• un encadré "En pratique" montrant comment appliquer ce texte dans un

9

établissement d'EFTP.

La fiche pourra être accompagnée d'un visuel (infographie, schéma, tableau) pour faciliter sa compréhension. Ce TP vise à vous entraîner à vulgariser des textes complexes pour les rendre accessibles aux équipes pédagogiques et administratives.



Chapitre 3 : Les textes législatifs internationaux et régionaux

Le cadre législatif de l'EFTP ne se limite pas aux textes produits au niveau national. Dans un monde où les questions de développement, d'éducation et de travail sont de plus en plus interconnectées, les politiques éducatives sont influencées, guidées, et parfois même contraintes par des accords, conventions ou recommandations internationaux et régionaux. Ces textes ne sont pas purement symboliques. Ils reflètent des engagements pris par les États, orientent les réformes, soutiennent le financement des projets, et servent souvent de critères d'évaluation pour les bailleurs ou les partenaires techniques.

À l'échelle mondiale, l'un des acteurs les plus influents est l'UNESCO, qui a produit plusieurs textes fondamentaux en matière d'éducation, dont certains concernent directement ou indirectement l'EFTP. On peut citer la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (1960), ou encore les nombreuses recommandations sur l'apprentissage tout au long de la vie et sur la reconnaissance des qualifications professionnelles. À travers ces documents, l'UNESCO encourage les États à développer des politiques inclusives, à diversifier les parcours de formation, et à garantir l'accès équitable à une éducation de qualité pour tous.

Sur le plan continental, l'Union africaine (UA) a adopté plusieurs cadres stratégiques pour l'éducation, dont le plus emblématique est le Plan d'action pour la deuxième décennie de l'éducation en Afrique, qui accorde une place centrale à la formation technique et professionnelle. L'UA invite les États à harmoniser leurs systèmes de qualification, à renforcer les mécanismes de validation des acquis de l'expérience, et à moderniser leurs centres de formation pour répondre aux besoins des économies africaines.

Au niveau sous-régional, des organisations comme l'UEMOA ou la CEDEAO développent également des textes qui orientent la coopération en matière de formation professionnelle. L'UEMOA, par exemple, a mis en place une stratégie régionale de certification des compétences, dans l'optique de faciliter la mobilité des travailleurs qualifiés entre pays membres. Ces initiatives ont une portée directe sur les politiques nationales : elles

poussent à la convergence des normes, à la standardisation des référentiels de formation,

et à la reconnaissance mutuelle des diplômes.

Il convient aussi de mentionner les recommandations de l'Organisation internationale du

travail (OIT), qui, bien que non contraignantes, ont une forte valeur normative. L'OIT

promeut notamment le droit à une formation décente, à la sécurité dans l'emploi, à

l'apprentissage en milieu de travail, et à l'égalité des chances pour les groupes

vulnérables.

Au Bénin, ces textes ne s'appliquent pas automatiquement. Leur mise en œuvre passe

par une intégration dans la législation nationale ou par l'adoption de plans d'action

ministériels. Il est donc essentiel pour les acteurs de l'EFTP de connaître ces textes, de

suivre leur évolution, et de savoir comment les mobiliser dans une stratégie nationale.

Certains projets éducatifs, notamment ceux financés par des partenaires extérieurs,

exigent d'ailleurs que les programmes ou les outils de formation soient alignés sur ces

référentiels internationaux.

Connaître et comprendre ces textes permet donc :

d'ancrer son action dans une vision globale,

d'anticiper les évolutions normatives,

et de mieux défendre les projets éducatifs auprès des instances internationales ou

des bailleurs.

Question de compréhension

Expliquez pourquoi il est important pour un responsable d'établissement EFTP au Bénin

de connaître les textes internationaux et régionaux relatifs à la formation technique et

professionnelle. Donnez au moins deux exemples concrets d'impact sur les pratiques

locales.

© 2024 Coordination MRTDDEFT/ENSET LOK/EDSTIM/UNSTIM, Email: mrtddeftp@gmail.com
Tous droits réservés. La reproduction partielle ou totale de ce document de quelque façon que ce soit est formellement interdite sans la permission expresse écrite de la Coordination MRTDDEFT/ENSET LOK/EDSTIM/UNSTIM.

Devoir 3 – Travail individuel (fichier Word)

Rédigez une fiche comparative de 2 à 3 pages (Word) sur deux textes internationaux ou

régionaux majeurs relatifs à l'EFTP (ex. : une recommandation de l'UNESCO et un cadre

stratégique de l'UEMOA).

Votre fiche devra comporter :

une présentation synthétique des deux textes sélectionnés,

leurs objectifs et domaines d'application,

une comparaison des principes clés,

et un encadré final : "Quels enseignements pour le Bénin ?"

Ce travail vise à développer votre capacité d'analyse et de synthèse, ainsi que votre

aptitude à transposer une norme internationale à un contexte national.

TP 3 (progressif) – Activité en binôme

Thème : Présentation d'un extrait d'accord international, contextualisé pour le Bénin

Par binômes, vous choisirez un extrait de texte international ou régional (convention,

recommandation, directive) en lien avec l'EFTP. Vous réaliserez ensuite une présentation

orale enregistrée (vidéo) de 5 à 7 minutes.

Votre présentation devra expliquer :

le sens de l'extrait choisi,

son importance dans le domaine de l'EFTP,

son application ou sa pertinence pour le contexte béninois.

© 2024 Coordination MRTDDEFT/ENSET LOK/EDSTIM/UNSTIM, Email: mrtddeftp@gmail.com
Tous droits réservés. La reproduction partielle ou totale de ce document de quelque façon que ce soit est formellement interdite sans la permission expresse écrite de la Coordination MRTDDEFT/ENSET LOK/EDSTIM/UNSTIM.

Ce TP a pour objectif de vous entraîner à relier les normes globales aux réalités de terrain, et à produire un discours clair, structuré, compréhensible même par un non-spécialiste du droit.



Chapitre 4 : L'autonomie des établissements d'EFTP au Bénin

La question de l'autonomie est devenue centrale dans la gouvernance des établissements

d'enseignement et de formation technique et professionnelle. Loin d'être un concept

abstrait, elle renvoie à une réalité concrète : jusqu'où un établissement peut-il décider par

lui-même ? Sur quels aspects peut-il agir sans validation de sa hiérarchie ? Quels pouvoirs

possède réellement le responsable d'un centre ? Et dans quels cas doit-il impérativement

se référer à l'administration centrale?

Au Bénin, la législation reconnaît une forme d'autonomie encadrée pour les

établissements d'EFTP, notamment à travers des textes réglementaires qui précisent leurs

responsabilités en matière administrative, pédagogique et financière. Cette autonomie vise

à permettre aux établissements de mieux s'adapter aux réalités locales, de gérer leurs

ressources avec plus de réactivité, et d'expérimenter des dispositifs innovants. Mais elle

est toujours exercée dans le respect du cadre national, et sous le contrôle des autorités

de tutelle.

Sur le plan administratif, les responsables d'établissements disposent d'un pouvoir

d'organisation interne. Ils peuvent structurer les services, définir les horaires, répartir les

missions entre personnels, organiser des réunions pédagogiques, ou encore proposer des

projets de développement local. Cependant, ces initiatives doivent rester conformes aux

orientations générales définies par le ministère de tutelle, et respecter les statuts du

personnel.

L'autonomie pédagogique est sans doute la plus délicate. Les établissements ont la

possibilité d'adapter certains contenus aux besoins du territoire, de proposer des activités

complémentaires, ou de moduler la répartition horaire en fonction des contraintes. Mais

les programmes nationaux doivent rester la base de référence. Aucun établissement ne

peut créer son propre diplôme ni modifier les compétences visées par un référentiel

national sans autorisation officielle. Le rôle du chef d'établissement est donc de

coordonner l'action pédagogique, de veiller à la qualité des enseignements, et d'animer

une dynamique d'équipe... tout en respectant les normes fixées au niveau supérieur.

Quant à l'autonomie financière, elle est généralement limitée dans le cas des

établissements publics. Les ressources proviennent en grande partie de l'Etat, parfois

complétées par des financements extérieurs ou des activités génératrices de revenus

(AGR). Les chefs d'établissement peuvent proposer un budget, suivre l'exécution

financière, ou gérer certains achats courants. Mais ils ne peuvent ni fixer seuls les droits

de scolarité, ni signer des conventions engageant le ministère, ni lancer des travaux

d'infrastructure sans validation. Les textes précisent en détail ce qui relève de leur

responsabilité et ce qui nécessite un accord de la hiérarchie.

Ainsi, l'autonomie dans le contexte béninois est toujours conditionnée, contrôlée et

orientée. Elle n'est pas une indépendance absolue, mais une capacité à gérer des marges

de décision dans un cadre prédéfini. Elle repose sur la compétence des acteurs locaux,

sur leur connaissance des textes, et sur leur capacité à dialoguer avec les autorités.

Il est essentiel que les responsables d'établissements connaissent leurs droits et leurs

limites. Une mauvaise interprétation de l'autonomie peut conduire à des conflits

hiérarchiques, à des erreurs de gestion, voire à des sanctions disciplinaires. Mais bien

exercée, elle est un facteur d'innovation, de responsabilisation, et de meilleure efficacité

de l'action éducative.

Question de compréhension

Distinguez clairement les trois formes d'autonomie (administrative, pédagogique,

financière) dans le cadre des établissements d'EFTP au Bénin. Donnez pour chacune un

exemple d'application et une limite posée par la réglementation.

Devoir 4 – Travail individuel (fichier Word)

Vous êtes invité à rédiger une étude de cas argumentée (2 à 3 pages Word) sur un conflit

d'autonomie dans un établissement EFTP.

© 2024 Coordination MRTDDEFT/ENSET LOK/EDSTIM/UNSTIM, Email: mrtddeftp@gmail.com Tous droits réservés. La reproduction partielle ou totale de ce document de quelque façon que ce soit est formellement interdite sans la permission expresse écrite de la Coordination MRTDDEFT/ENSET

LOK/EDSTIM/UNSTIM.

Le cas peut être réel ou fictif, mais il doit illustrer une situation dans laquelle :

• un responsable d'établissement prend une décision,

• cette décision entre en tension avec une autorité administrative, un cadre légal ou

un collectif interne,

et une issue (positive ou problématique) est observée.

Votre étude doit inclure : un résumé de la situation, une analyse des textes concernés, une

discussion sur les marges d'autonomie, et une proposition d'alternative ou de résolution.

TP 4 – Activité de groupe

Thème : Rédaction d'un règlement intérieur conforme aux textes législatifs en

vigueur

En groupe de 4 à 6 personnes, vous allez rédiger un règlement intérieur complet pour un

établissement fictif d'EFTP, en vous appuyant sur les textes réglementaires béninois.

Votre document devra comporter :

• une présentation générale de l'établissement (type, mission, contexte),

des articles clairs sur l'organisation administrative, les droits et devoirs des

apprenants, les règles de vie, les relations internes, les sanctions et recours,

une mention des textes juridiques qui fondent chaque disposition.

Ce travail est un exercice de traduction juridique en outil opérationnel. Il vous permettra de

réfléchir à la manière dont le droit encadre la vie scolaire au quotidien, et comment un texte

interne peut refléter une vision éducative conforme aux normes nationales.

Chapitre 5 : Les droits des apprenants au Bénin

Dans tout système éducatif, la reconnaissance et la garantie des droits des apprenants

constituent un principe fondamental. Ces droits ne sont pas de simples déclarations

d'intention : ils s'inscrivent dans un ensemble de textes juridiques qui confèrent à chaque

apprenant un statut, une dignité, une protection et une participation active à son parcours

éducatif.

Au Bénin, ces droits trouvent leur fondement dans la Constitution, dans la Loi n°2003-17

sur l'éducation nationale, ainsi que dans les engagements pris par l'État à travers diverses

conventions internationales. Ces textes reconnaissent à chaque citoyen le droit à

l'éducation, sans discrimination fondée sur l'origine sociale, le genre, le handicap, ou toute

autre condition. Ce droit s'applique pleinement dans le champ de l'EFTP, qui accueille une

diversité de publics, souvent vulnérables, en quête de qualification et d'insertion

professionnelle.

L'un des premiers droits fondamentaux est celui de l'accès équitable à la formation. Cela

signifie que tous les jeunes, quel que soit leur lieu de résidence, leur niveau initial ou leur

statut social, doivent pouvoir accéder à une offre de formation adaptée. Cela implique la

mise en place de politiques de désenclavement géographique, de réduction des frais de

formation, de bourses ciblées, ou encore d'aménagements pour les personnes en situation

de handicap.

Le droit à l'éducation, ce n'est pas seulement entrer dans une salle de classe. C'est aussi

bénéficier d'un cadre respectueux, sécurisé et propice à l'apprentissage. Les textes

prévoient donc le droit à la protection contre toute forme de violence, de harcèlement ou

de discrimination, y compris au sein de l'établissement. Les enseignants, les formateurs,

mais aussi les autres apprenants ont une responsabilité en ce sens.

Par ailleurs, les apprenants disposent du droit à l'information et à la participation. Ils

doivent être informés de leurs droits et devoirs, des règles de fonctionnement de

l'établissement, des voies de recours possibles en cas de litige, ou encore des modalités

d'évaluation. Certains textes encouragent également la création de comités d'apprenants,

permettant d'exprimer collectivement leurs besoins, propositions ou préoccupations dans

un cadre organisé.

Mais que se passe-t-il lorsqu'un droit est violé ? Il peut s'agir d'un refus d'inscription

injustifié, d'un traitement discriminatoire, d'une exclusion abusive, d'un harcèlement

ignoré, ou d'une sanction disproportionnée. Dans ces cas, des voies de recours existent.

La première étape consiste souvent à saisir la direction de l'établissement, voire

l'inspection. Si le conflit persiste, les juridictions administratives peuvent être saisies.

Certains mécanismes de médiation ou de conciliation peuvent également être mobilisés,

en particulier dans les conflits disciplinaires.

Il est donc essentiel que les apprenants soient non seulement protégés par des textes,

mais aussi outillés pour les faire valoir, avec le soutien d'acteurs éducatifs formés à

l'écoute, à la médiation et à la gestion des conflits.

Question de compréhension

Expliquez, en vous appuyant sur le contexte béninois, pourquoi le respect des droits des

apprenants est essentiel à la qualité de la formation professionnelle. Citez au moins deux

exemples concrets de situations où ces droits peuvent être mis à mal.

Devoir 5 – Travail individuel (fichier Word)

Rédigez une réflexion personnelle argumentée (2 pages maximum, fichier Word) sur le

thème suivant :

"L'égalité des droits en EFTP : un principe proclamé, mais encore fragile ?"

Vous articulerez votre réflexion autour des éléments suivants :

Ce que garantit le droit béninois en matière d'équité éducative

© 2024 Coordination MRTDDEFT/ENSET LOK/EDSTIM/UNSTIM, Email: mrtddeftp@gmail.com
Tous droits réservés. La reproduction partielle ou totale de ce document de quelque façon que ce soit est formellement interdite sans la permission expresse écrite de la Coordination MRTDDEFT/ENSET LOK/EDSTIM/UNSTIM.

- Les principales difficultés d'application sur le terrain
- Vos propositions pour renforcer ces droits dans les établissements

Ce travail vise à développer votre capacité à articuler savoir juridique et sens de la réalité.

TP 5 (progressif) – Activité filmée en groupe

Thème : Mise en scène d'un cas de violation de droit + solution proposée

En petits groupes (3 à 5 personnes), vous allez imaginer et filmer une mise en scène (jeu de rôle scénarisé) illustrant une situation de violation de droit dans un centre EFTP.

Le scénario devra:

- Présenter clairement la situation problématique (exclusion, discrimination, abus...)
- Montrer les conséquences sur l'apprenant concerné
- Proposer une voie de résolution (recours, médiation, intervention réglementaire)

La vidéo devra durer entre 5 et 8 minutes maximum. Ce TP permet d'allier créativité, compréhension juridique, et réflexion sur les bonnes pratiques professionnelles en matière de gestion des conflits.

Chapitre 6 : Mécanismes de contrôle et assurance qualité

La qualité de la formation technique et professionnelle ne peut être laissée au hasard. Elle

repose sur des dispositifs de contrôle, d'évaluation, de suivi et d'amélioration continue,

organisés à différents niveaux du système éducatif. Ces mécanismes sont là pour garantir

que les établissements respectent les normes, atteignent les objectifs pédagogiques, et

offrent un environnement favorable à l'apprentissage.

Au Bénin, plusieurs organismes nationaux de régulation et d'évaluation jouent un rôle-clé

dans l'assurance qualité de l'EFTP. Parmi eux, l'Institut National de l'Évaluation et de

l'Éducation et de la Formation Professionnelle (INEEFP) occupe une place centrale. Il est

chargé de concevoir des outils d'évaluation, de coordonner les audits de performance, de

produire des rapports sur les résultats des systèmes éducatifs, et d'émettre des

recommandations pour leur amélioration.

Parallèlement, les services d'inspection relevant du ministère de tutelle assurent le

contrôle pédagogique et administratif des établissements. Les inspecteurs vérifient la

conformité des pratiques avec les référentiels, observent les séances de formation,

examinent les outils d'évaluation, et contrôlent le respect de l'organisation scolaire. Leur

mission est à la fois régulatrice (identifier les écarts) et accompagnatrice (formuler des

recommandations).

D'autres structures interviennent aussi dans cette logique : la Direction de l'Apprentissage

et de la Formation Professionnelle, les cellules qualité régionales, ou encore les

partenaires techniques impliqués dans certains programmes de développement. Ces

acteurs coordonnent les efforts pour structurer une culture de la qualité dans l'EFTP.

Les outils mobilisés sont variés : audits pédagogiques, grilles d'observation, rapports

d'activité, évaluations internes, enquêtes de satisfaction, indicateurs de performance,

visites de supervision... À travers ces outils, les établissements sont amenés à rendre

compte de leurs résultats, à s'autoévaluer, et à initier des actions correctrices.

L'accréditation constitue une autre dimension de l'assurance qualité. Elle consiste à

vérifier qu'un établissement remplit un ensemble de conditions pour être reconnu

officiellement. Il peut s'agir de critères relatifs à l'infrastructure, au personnel, à la gestion,

à la conformité pédagogique, ou à la gouvernance. Obtenir une accréditation, c'est donc

démontrer qu'on atteint un niveau de qualité minimum exigé par l'État.

Mais au-delà du contrôle, l'enjeu est d'installer une culture d'amélioration continue. Cela

suppose que chaque établissement développe des réflexes d'auto-observation, de

régulation et d'innovation. La qualité n'est pas seulement une affaire d'inspecteurs : elle

devient une responsabilité partagée, portée par toute l'équipe éducative.

Le défi, au Bénin comme ailleurs, est d'articuler efficacement contrôle externe (par les

autorités) et qualité interne (par les équipes), de manière à ce que le suivi ne soit pas vécu

comme une sanction, mais comme une opportunité de progrès.

Question de compréhension

Quelle est la différence entre une mission d'inspection et un audit qualité dans le contexte

de l'EFTP? Donnez un exemple concret de situation où chacun de ces mécanismes serait

mobilisé.

Devoir 6 – Travail individuel (fichier Word)

Rédigez une fiche de synthèse (1 à 2 pages, Word) présentant les principaux acteurs de

l'évaluation qualité dans l'EFTP au Bénin.

Votre fiche doit:

• nommer et décrire les rôles de 3 à 4 structures clés (ex. : INEEFP, inspection,

direction centrale),

préciser leurs missions respectives,

© 2024 Coordination MRTDDEFT/ENSET LOK/EDSTIM/UNSTIM, Email: mrtddeftp@gmail.com Tous droits réservés. La reproduction partielle ou totale de ce document de quelque façon que ce soit est formellement interdite sans la permission expresse écrite de la Coordination MRTDDEFT/ENSET

montrer comment elles interviennent dans la vie d'un établissement.

Cet exercice vous permettra de mieux comprendre les rouages institutionnels et les responsabilités croisées en matière de suivi qualité.

TP 6 - Travail de groupe

Thème : Élaboration d'un mini-protocole de conformité qualité pour un centre fictif

Par groupe de 4 à 5 personnes, vous rédigerez un mini-protocole qualité pour un centre fictif de formation professionnelle. Ce protocole (3 à 5 pages) devra présenter les principales procédures internes que l'établissement met en place pour :

- assurer la qualité de ses enseignements,
- suivre les résultats de ses apprenants,
- intégrer les remarques de l'inspection ou des usagers,
- anticiper les audits à venir.

Vous pouvez vous inspirer des outils utilisés dans la réalité (grille d'observation, tableau de bord, indicateurs clés) pour concevoir un document réaliste, opérationnel et directement exploitable.

Chapitre 7 : Études de cas et mise en pratique

La maîtrise des textes législatifs relatifs à l'EFTP ne se limite pas à leur mémorisation ou

à leur lecture technique. Pour qu'ils prennent sens, ces textes doivent être confrontés à

des situations concrètes de terrain, là où les normes s'appliquent, se discutent, parfois se

heurtent à la réalité. C'est dans cette mise en pratique que se construit une compréhension

vivante et opérationnelle du droit.

Ce chapitre propose une série d'études de cas, inspirées de faits réels ou plausibles,

permettant d'analyser des situations professionnelles à la lumière du cadre légal. Il s'agit

de scénarios où les textes juridiques doivent être interprétés, défendus, ou utilisés pour

résoudre un problème. Ces cas mobilisent différentes compétences : lecture du droit,

analyse de contexte, raisonnement argumenté, capacité de proposition.

Premier exemple : un apprenant est exclu d'un établissement à la suite d'un incident

disciplinaire. Le directeur justifie cette décision par un arrêté interne, mais sans respecter

la procédure définie dans les textes en vigueur. Cette situation interroge plusieurs

éléments : le droit de l'apprenant, la compétence du directeur, les voies de recours, la

validité d'un règlement intérieur au regard de la législation nationale. Pour traiter ce cas, il

faut non seulement identifier les textes applicables, mais aussi comprendre comment les

articuler, les interpréter et proposer une réponse équilibrée.

Autre exemple : un établissement EFTP met en place un nouveau partenariat avec une

entreprise locale sans passer par l'avis du ministère. Le projet est pertinent, mais pose la

question de la légalité de la convention signée, de la protection des stagiaires, et du rôle

du secteur privé dans la certification. Là encore, les textes sont essentiels, mais ils ne

parlent pas toujours d'eux-mêmes. Il faut les croiser, les contextualiser, et parfois proposer

des ajustements ou des démarches de régularisation.

L'intérêt de ces études de cas est multiple. Elles permettent :

• de sortir d'une lecture théorique et figée de la loi,

• de prendre conscience des marges d'interprétation possibles,

de comprendre les risques liés à une mauvaise application du droit,

et de développer des réflexes professionnels face à des dilemmes concrets.

Ce travail d'analyse est particulièrement utile pour les futurs directeurs, coordinateurs

pédagogiques, encadreurs ou toute personne amenée à prendre des décisions engageant

un établissement. Il s'agit de former des acteurs capables d'agir dans un cadre sécurisé,

en mobilisant le droit comme un outil d'action, et non comme une simple contrainte

administrative.

Question de compréhension

Pourquoi est-il important de confronter les textes juridiques à des cas concrets ? Donnez

un exemple de situation où une mauvaise lecture du droit pourrait entraîner une erreur de

gestion dans un établissement d'EFTP.

Devoir 7 – Travail individuel (fichier Word)

Une fiche de cas juridique vous sera fournie (situation réelle ou fictive en lien avec un

problème de conformité, de droit des apprenants, ou de gouvernance d'établissement).

À partir de ce cas, vous rédigerez une analyse argumentée de 2 à 3 pages (Word)

comprenant:

un résumé clair de la situation,

l'identification des textes juridiques applicables,

une interprétation des enjeux,

une proposition de solution ou de recommandation.

© 2024 Coordination MRTDDEFT/ENSET LOK/EDSTIM/UNSTIM, Email: mrtddeftp@gmail.com
Tous droits réservés. La reproduction partielle ou totale de ce document de quelque façon que ce soit est formellement interdite sans la permission expresse écrite de la Coordination MRTDDEFT/ENSET LOK/EDSTIM/UNSTIM.

Ce devoir vise à tester votre capacité à mobiliser les connaissances juridiques dans une logique professionnelle.

TP 7 – Présentation orale filmée (travail individuel)

Thème : Mise en situation juridique et résolution

Chaque apprenant devra choisir (ou se voir attribuer) un cas juridique concret en lien avec les thématiques du cours. Il préparera une présentation orale filmée, dans laquelle il :

- expose la situation en détail,
- identifie les textes concernés,
- explique les enjeux juridiques,
- propose une issue plausible et conforme à la réglementation.

La vidéo (durée : 5 à 7 minutes) doit être claire, structurée, et pédagogique. Ce TP permet d'évaluer non seulement vos connaissances, mais aussi votre capacité à les expliquer de manière accessible à un public non juriste.

Chapitre 8 : Évolutions et réformes en EFTP

L'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) sont des secteurs en

constante évolution. Ils sont étroitement liés aux dynamiques économiques, sociales,

technologiques et même géopolitiques. Dans un monde où les compétences se

transforment rapidement, les systèmes de formation doivent s'adapter, et cela passe

nécessairement par des réformes législatives, institutionnelles et pédagogiques.

Au Bénin, plusieurs réformes récentes ont marqué un tournant dans la structuration du

secteur. On peut évoquer la révision des référentiels de formation, qui vise à mieux aligner

les curricula sur les besoins du marché de l'emploi. Cette réforme s'inscrit dans une

logique de compétence plutôt que de contenu théorique : elle met l'accent sur ce que

l'apprenant est capable de faire à la fin du parcours, dans des situations professionnelles

concrètes.

Parallèlement, des efforts importants ont été consentis pour renforcer la gouvernance du

secteur. La création de directions spécialisées au sein des ministères, la structuration de

l'INEEFP, et la promotion de cadres de concertation avec les branches professionnelles

illustrent cette volonté de mieux piloter l'EFTP. Ces réformes s'accompagnent d'une

redéfinition des rôles : les établissements sont encouragés à plus d'autonomie, mais aussi

à plus de responsabilité dans l'atteinte des résultats.

Un autre chantier concerne la modernisation des mécanismes de financement. Les

autorités cherchent à diversifier les sources de soutien à la formation professionnelle :

contributions des entreprises, partenariats public-privé, projets avec bailleurs

internationaux... Ces changements appellent à une meilleure traçabilité, à des

mécanismes d'allocation fondés sur la performance, et à une culture de la reddition de

comptes.

Ces réformes s'inscrivent dans une dynamique globale, partagée par de nombreux pays.

À l'échelle internationale, l'EFTP est confronté à des enjeux majeurs :

© 2024 Coordination MRTDDEFT/ENSET LOK/EDSTIM/UNSTIM, Email: mrtddeftp@gmail.com
Tous droits réservés. La reproduction partielle ou totale de ce document de quelque façon que ce soit est formellement interdite sans la permission expresse écrite de la Coordination MRTDDEFT/ENSET LOK/EDSTIM/UNSTIM.

• La mobilité des compétences, avec la nécessité de rendre les qualifications

transférables d'un pays à un autre. Cela suppose l'harmonisation des diplômes, la

reconnaissance mutuelle des acquis, et une certaine standardisation des

référentiels.

• L'essor de la certification informelle, qui pousse les États à reconnaître les

compétences acquises hors des circuits traditionnels : par l'expérience, l'auto-

apprentissage, ou l'informel.

L'inclusion, qui devient un impératif politique : comment garantir l'accès à l'EFTP

pour les jeunes non scolarisés, les personnes en situation de handicap, les femmes

peu qualifiées, ou les populations rurales ? Cela demande des textes adaptés, des

financements spécifiques, et des dispositifs pédagogiques souples.

Ces transformations, qu'elles soient d'origine locale ou mondiale, obligent les

responsables d'établissements, les décideurs publics et les praticiens de l'éducation à

actualiser en permanence leur connaissance du droit, à s'informer des évolutions

réglementaires, et à développer des capacités d'anticipation.

Comprendre une réforme, ce n'est pas seulement lire son texte. C'est en analyser les

enjeux, en identifier les bénéficiaires et les résistances possibles, en évaluer les impacts

réels, et parfois en suggérer des améliorations. C'est ce que vous allez commencer à faire

dans les deux activités qui suivent.

Question de compréhension

Expliquez en quoi les réformes récentes de l'EFTP au Bénin cherchent à répondre à des

défis globaux. Donnez un exemple de réforme nationale et montrez son lien avec un enjeu

international (mobilité, financement, inclusion, etc.).

© 2024 Coordination MRTDDEFT/ENSET LOK/EDSTIM/UNSTIM, Email: mrtddeftp@gmail.com
Tous droits réservés. La reproduction partielle ou totale de ce document de quelque façon que ce soit est formellement interdite sans la permission expresse écrite de la Coordination MRTDDEFT/ENSET LOK/EDSTIM/UNSTIM.

Devoir 8 – Travail individuel (fichier Word)

Rédigez un article d'analyse de 2 à 3 pages (Word) sur une réforme récente du secteur EFTP au Bénin (réforme d'un référentiel, pilotage, financement, gouvernance, etc.).

Votre article devra:

- décrire la réforme choisie et le contexte de sa mise en œuvre.
- analyser les objectifs affichés et les problèmes ciblés,
- discuter les premiers effets observés (ou attendus),
- proposer une réflexion personnelle sur les leviers ou limites de cette réforme.

Il s'agira d'un exercice d'écriture professionnelle, mobilisant à la fois votre capacité d'analyse, votre culture du secteur et votre esprit critique.

TP final - Travail transversal de groupe

Thème : Diagnostic + proposition d'une réforme réaliste pour le Bénin

Par groupe de 4 à 6 personnes, vous conduirez un travail de diagnostic et de proposition législative, structuré en deux productions complémentaires :

- 1. Un rapport écrit (Word ou PDF, 6 à 8 pages maximum), comprenant :
 - une analyse d'un problème réel ou récurrent dans le système EFTP béninois (avec sources ou témoignages),
 - l'identification des textes actuels concernés.
 - une proposition de réforme réaliste, justifiée et détaillée (ex. : amendement, nouvelle circulaire, dispositif expérimental),
 - o les acteurs impliqués et les conditions de faisabilité.

- 2. Une présentation orale enregistrée (vidéo de groupe, 8 à 10 minutes) dans laquelle vous exposez :
 - le problème identifié,
 - votre proposition,
 - o les arguments de faisabilité,
 - o et vos attentes en termes d'impact.

Ce TP clôture le cours en vous plaçant dans une posture d'acteur du changement éducatif, capable de lire le droit, mais aussi de le penser et de l'adapter à un environnement en mouvement.

Récapitulatif des travaux à produire

Titre de l'activité	Туре	Format attendu	Individuel /
			Groupe
Devoir 1 – Synthèse sur le rôle	Devoir	Fichier Word (1 à 2	Individuel
du droit		pages)	R
TP 1 – Présentation comparée	TP	Vidéo (5 à 8 min)	Groupe (3 à
de deux cadres juridiques	progressif		5)
Devoir 2 – Analyse critique d'un	Devoir	Fichier Word (1 à 2	Individuel
article de loi		pages)	
TP 2 – Fiche explicative illustrée	TP	Document de 2 à 3	Groupe (3 à
d'un texte juridique béninois		pages (avec visuel)	5)
Devoir 3 – Fiche comparative de	Devoir	Fichier Word (2 à 3	Individuel
deux textes internationaux		pages)	
TP 3 – Présentation vidéo d'un	TP	Vidéo (5 à 7 min)	Binôme
extrait international	progressif		
contextualisé			
Devoir 4 – Étude de cas sur un	Devoir	Fichier Word (2 à 3	Individuel
conflit d'autonomie		pages)	
TP 4 – Rédaction d'un règlement	TP	Document complet	Groupe (4 à
intérieur			6)
Devoir 5 – Réflexion : égalité des	Devoir	Fichier Word (2	Individuel
droits en EFTP		pages)	

TD 5 14: \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \		\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	0 (0)
TP 5 – Mise en scène d'un cas	TP	Vidéo (5 à 8 min)	Groupe (3 à
de violation de droit	progressif		5)
			,
Devoir 6 – Fiche de synthèse sur	Devoir	Fichier Word (1 à 2	Individuel
les acteurs qualité		pages)	
η			
TP 6 – Mini-protocole qualité	TP	Document (3 à 5	Groupe (4 à
pour un centre fictif		pages)	5)
·		,	
Devoir 7 – Analyse argumentée	Devoir	Fichier Word (2 à 3	Individuel
d'un cas juridique		pages)	
, .			
TP 7 – Présentation filmée d'un	TP	Vidéo (5 à 7 min)	Individuel
cas juridique		Y	
Devoir 8 – Article d'analyse sur	Devoir	Fichier Word (2 à 3	Individuel
une réforme récente		pages)	
		,	
TP final – Diagnostic et	TP	Rapport (6 à 8 pages)	Groupe (4 à
proposition de réforme	transversal	+ vidéo (8 à 10 min)	6)
			,

Parcours Pédagogique – EDU2171 Étude des Textes Fondamentaux de l'EFTP

Chapitre 1 – Introduction au cadre légal de l'EFTP

Notions abordées :

- Rôle de la législation dans la structuration de l'EFTP
- Trois fonctions du droit : régulation, structuration, protection
- Comparaison internationale : Bénin, Sénégal, Côte d'Ivoire, France
- Devoir 1 (individuel Word): Synthèse argumentée sur le rôle structurant du droit dans l'EFTP au Bénin
- **TP 1 (progressif groupe)** : Présentation vidéo comparée de deux cadres juridiques d'EFTP (5 à 8 min)

Chapitre 2 – La législation nationale au Bénin en matière d'EFTP

Notions abordées :

- o Constitution, Loi n°2003-17, décrets, arrêtés, circulaires
- Portée juridique de chaque type de texte
- Exemple du décret n°2018-108
- Devoir 2 (individuel Word) : Analyse critique d'un article de loi ou décret
- **TP 2 (groupe)** : Fiche explicative illustrée d'un texte béninois (avec visuel pédagogique)

Chapitre 3 – Les textes législatifs internationaux et régionaux

Notions abordées :

- Textes UNESCO, Union Africaine, UEMOA, CEDEAO, OIT
- Enjeux de convergence régionale et transposition nationale
- Alignement sur les standards internationaux
- Devoir 3 (individuel Word): Fiche comparative de deux textes (UNESCO, UEMOA...)
- TP 3 (progressif binôme): Présentation filmée d'un extrait de texte international contextualisé

Chapitre 4 – L'autonomie des établissements d'EFTP au Bénin

Notions abordées :

- Autonomie administrative, pédagogique et financière
- Responsabilités et limites du chef d'établissement
- Risques liés à une mauvaise interprétation
- Devoir 4 (individuel Word) : Étude de cas sur un conflit d'autonomie
- TP 4 (groupe) : Rédaction d'un règlement intérieur conforme aux textes en vigueur

Chapitre 5 – Les droits des apprenants au Bénin

Notions abordées :

- o Accès équitable, non-discrimination, sécurité, information, participation
- Voies de recours en cas de violation

- Responsabilités des encadreurs
- **Devoir 5 (individuel Word)** : Réflexion : "L'égalité des droits en EFTP : un principe proclamé, mais encore fragile ?"
- TP 5 (progressif groupe) : Mise en scène filmée d'une situation de violation de droit + solution

Chapitre 6 – Mécanismes de contrôle et assurance qualité

- Notions abordées :
 - INEEFP, inspection, direction centrale, audit, accréditation
 - Distinction entre inspection et audit
 - Construction d'une culture qualité
- Devoir 6 (individuel Word): Fiche de synthèse sur les acteurs de l'évaluation qualité
- TP 6 (groupe) : Mini-protocole qualité pour un centre fictif

Chapitre 7 – Études de cas et mise en pratique

- Notions abordées :
 - Cas concrets de mauvaise application ou d'interprétation des textes
 - Analyse juridique contextualisée
 - Outils de raisonnement professionnel
- Devoir 7 (individuel Word) : Analyse argumentée d'un cas juridique (fiche fournie)

• **TP 7 (individuel – vidéo)** : Présentation orale filmée d'un cas juridique (5 à 7 min)

Chapitre 8 – Évolutions et réformes en EFTP

- Notions abordées :
 - o Réformes récentes : référentiels, gouvernance, financement, inclusion
 - Enjeux mondiaux : mobilité, certification informelle, équité
 - o Capacité de veille et d'anticipation
- Devoir 8 (individuel Word) : Article d'analyse sur une réforme récente au Bénin
- **TP final (groupe transversal)** : Rapport (6 à 8 pages) + vidéo de proposition de réforme réaliste